FABRICATION DE PÂTES FRAÎCHES ET SÈCHES

du 2 au 4 décembre 2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires pour fabriquer des pâtes fraîches ou sèches.

CONTENU DE LA FORMATION

- ➤ Étude des matières premières de base (farines, œufs) et de leur influence sur les fabrications.
- Ètude des procédés de fabrication : transformation des céréales en farines et semoules
 - préparation de la pâte
 - laminage
 - séchage
- ➤ Étude de la réglementation en vigueur, en matière d'hygiène en fabrication, paquet hygiène, règles d'étiquetage, etc.
- Réalisation de produits en atelier de transformation (exemples : les pâtes fraîches à base de divers types de farines)
- Etude du matériel nécessaire à la transformation.

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Formateurs du CFPPA.

Professionnels en fabrication de pâtes. Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Prévoir une blouse et des bottes pour le travail en atelier de transformation.

COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

15 €/heure, soit 105 € par jour et par personne.

- > Statut agricole, exploitant, conjoint- collaborateur, cotisant solidaire, PPP: le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA, la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.
- Demandeur d'emploi : s'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter. Financement possible dans le cadre du dispositif de formation du Conseil Régional.
- ➤ Salariés : financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (CIF, CPF). S'adresser à votre employeur ou à votre organisme paritaire.



CFPPA de Lozère – site de Florac 2 place de l'Ancienne Gare 48400 FLORAC Tel: 04 66 65 65 62

Fax: 04 66 65 65 61 cfppa.lozere@educagri.fr www.epl-lozere.fr









